

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS

Commune d'Abeilhan

Programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Thongue et de la Lène

Ouverture de l'enquête publique préalable à l'autorisation au titre des articles L211-7 et L214-1 à 6 du Code de l'environnement (Loi sur l'eau)

Le projet présenté par la commune d'Abeilhan, maître d'ouvrage, qui a pour but la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Thongue et de la Lène, est soumis à enquête publique préalable, au titre de la Loi sur l'eau, avant décision de Monsieur le Préfet de l'Hérault.

Cette enquête se déroulera dans la commune d'Abeilhan (11, avenue Georges Guynemer - 34290 ABEILHAN).

Monsieur Bernard COMAS, ingénieur en chef des T.P.E. retraité, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Un dossier d'enquête ainsi qu'un registre seront déposés à la mairie d'Abeilhan pendant **31 jours consécutifs du 18 février 2014 au 20 mars 2014 inclus**, aux heures d'ouverture des bureaux (Lundi au Vendredi 09h00-12h00 / 14h00-18h00) afin que les habitants et tous les intéressés puissent en prendre connaissance et consigner leurs observations sur le registre coté et paraphé par le commissaire-enquêteur ou les adresser, par écrit à l'adresse de la mairie, au commissaire-enquêteur qui les annexera au registre après les avoir visées.

Le commissaire-enquêteur recevra, en personne, à la mairie d'Abeilhan les observations du public les jours suivants :

Le mardi 18 février 2014 de 09H00 à 12H00

Le mardi 25 février 2014 de 14H00 à 17H00

Le jeudi 20 mars 2014 de 09H00 à 12H00

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de Monsieur Julien PAGES, mairie d'Abeilhan - 11, avenue Georges Guynemer - 34290 ABEILHAN.

Pendant la durée d'un an, il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie concernée ainsi qu'à la Sous-préfecture de Béziers et sur le site www.herault.gouv.fr.